COMMUNE DE
DUGNY SUR MEUSE

BULLETIN MUNICIPAL

DUGNY-SUR-MEUSE

HIVER 2023

BELLE ANNÉE 2024 !

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE P.3

CONGRÈS DES MAIRES P.4

CHEMINS COMMUNAUX P.5

VOIRIE P.5

RÉSEAU D'EAU P.6

RECOUVREMENT P.7

TRAVAUX P.8

13 JUILLET / FLAMME SACRÉE P.10

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE P.11

ÉTAT CIVIL MOT DE L'OPPOSITION P.12

RAIL AVENIR P.13

GRAND BOL D'ART QUESTION POUR UN CHAMPION P.15

APE P.16

AS DUGNY P.17

FC DUGNY P.18

LES AÎNÉS DE DUGNY DUGNY FÊTES ET LOISIRS P.19

MARIE DE DUGNY-SUR-MEUSE
6 Place de la République
55100 Dugny-sur-Meuse
03 29 85 70 54
www.mairiedugny55.fr

Une société du groupe Lhoist

Carrières et Fours à Chaux de Dugny

Usine : 55100 DUGNY sur MEUSE
Tél. : 03 29 87 60 00
Fax : 03 29 87 58 21
Siège social : 168, rue de Rivoli
75044 PARIS Cedex 01

HORAIRES MAIRIE

Lundi : 9h00 / 12h00 – 14h00 / 17h00
Mardi : 9h00 / 12h00 – 14h00 / 17h00
Mercredi : 9h00 / 12h00
Jeudi : 9h00 / 12h00 – 14h00 / 17h00
Vendredi : 9h00 / 12h00 – 14h00 / 17h00

HORAIRES POSTE

Lundi : 9h00 / 12h00
Mardi : 9h00 / 12h00
Mercredi : 9h00 / 12h00
Jeudi : 9h00 / 12h00
Vendredi : 9h00 / 12h00 – 14h00 / 17h00
Samedi : 9h00 / 12h00

Directeur de publication : Mme VOL Fabricia
Création graphique : Virginie Création Graphique
Crédit photos (village) : Martial Humbert
Impression : C.E.G.E

MAIRIE

LE MOT DU MAIRE

MESDAMES, MESSIEURS, CHERS VERRÂTS,

Déjà trois ans à vos côtés, trois ans pour faire avancer Dugny.

En matière de politique locale, il y a ceux qui parlent et il y a ceux qui agissent.

Il y a ceux qui travaillent inlassablement pour faire avancer les projets et il y a ceux qui quittent les séances et font tout pour les ralentir.

Il y a ceux qui ont un projet cohérent et il y a ceux qui se font défenseurs.

Voilà trois ans, que vous nous avez accordé votre confiance et que vous nous avez confié la responsabilité de notre village. Pas question de le révolutionner, bien sûr. Parce que faire une révolution, au fond, c'est tourner autour d'un axe ; fatalement on revient au point de départ. Or, ce que nous vous avons promis, c'est de faire avancer Dugny pour que, demain, il offre un visage différent de celui qu'il présentait en 2020. Notre prochain objectif est entièrement tourné vers un programme important qui permettra de réduire les réseaux d'eau fuyards, qui datent des années 50. Cet objectif, que nous avons décliné en actions, illustre une ambition qui va bien au-delà de 2026.

Lorsque l'on veut faire autre chose que de la politique politicienne, lorsque l'on veut vraiment œuvrer pour son village et pour les Dugnysiens, on ne réfléchit pas sur 6 ans mais 10 ans ou 15 ans, voire plus. Ce qui importe aujourd'hui, ce n'est pas de savoir où nous serons en 2026, c'est de savoir où en sera Dugny en 2030, 2035 et même à l'horizon 2040. Pour nous, la fiscalité des ménages doit servir en priorité aux dépenses d'investissement de la commune et non majoritairement à celles de fonctionnement.

Faire avancer Dugny, c'est d'abord protéger notre cadre de vie. C'est sans doute à cela que nous tenons le plus, parce que c'est ce qui nous rassemble : l'attachement de notre village et la volonté de le préserver.

Faire avancer Dugny, c'est également promouvoir la culture, avec les associations. Parce que la culture participe à créer du lien entre les générations et du lien social.

C'est également prêter attention aux ainés en continuant le repas et l'animation dans le cadre du C.C.A.S ainsi que la distribution de colis aux plus de 70 ans qui ne peuvent pas être présents ce jour.

Pendant des années, Dugny a été géré au jour le jour, en regardant les choses par le petit bout de la lorgnette, en ayant recours à : -des bureaux d'études, -deux fois recours à une ligne de trésorerie de 500 000 €, -des assurances non payées, -des travaux sans demande de subvention, etc ... Encore aujourd'hui, c'est sur ce chemin que l'opposition, dans une étrange union, voudrait nous amener parce que c'est leur projet. « Quand ils sont au gouvernement, ils ne trouvent pas de solution, vous les mettez dans l'opposition et tout d'un coup ils ont des idées ! » Jean Saint-Josse.

Ne nous laissons pas enfermer dans cette impasse et continuons ensemble de construire Dugny de demain.

C'est avec un grand plaisir que nous vous accueillerons lors de la traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité à la population et aux associations, prévue le vendredi 19 janvier 2024 à 19 heures. Ce temps d'échange sera organisé dans notre salle des fêtes rénovée si aucun contre-ordre sanitaire ou autre, ne vient bousculer ce moment convivial et privilégié.

Mais pour l'instant, revenons au présent où les esprits se concentrent sur les préparatifs de fêtes. On installe ses décorations de Noël, on se met en quête de cadeaux et on se prépare aux retrouvailles familiales. Alors, c'est donc tout naturellement, que nous vous souhaitons une excellente fin 2023, de très bonnes fêtes en attendant de vous présenter nos vœux.

Fabricia VOL,
Maire de la commune de Dugny-sur-Meuse

VŒUX DU MAIRE

Le Maire, présentera ses vœux, aux habitants du village et aura le plaisir d'accueillir les nouveaux nés,
le vendredi 19 janvier 2024 à partir de 19 heures à la salle des fêtes.

Nous comptons sur votre présence

INFORMATION

Mercredi 22 novembre 2023, j'ai répondu présent à l'invitation des Congrès des maires à Paris ayant pour thème *« la signature des contrats de transition écologique des 50 sites industriels les plus émetteurs de gaz à effet de serre »* ainsi qu'à celle de Monsieur le Président de la République où différents maires de France se sont retrouvés au Palais de l'Élysée. Tous avaient reçu une invitation nominative du service du protocole de l'Élysée.

Lors de cette soirée Monsieur Emmanuel MACRON, Président de la République a choisi d'aller à la rencontre des maires. Son discours portait sur les priorités au niveau national : -la sécurité, les services publiques (école et santé), -les souverainetés « agricole, industriel », créations d'emploi, décarbonations de notre économie et fixait également quatre axes : -décentralisation « réelle et audacieuse », -clarté sur les moyens financiers par un travail de refonte de la Dotation Globale de Fonctionnement et des relations financières, -déconcentration pour recréer de la simplicité, -vrai statut de l'élu.

Cette soirée a permis à la République de recevoir un panel de maires de tous horizons, de petites comme de grandes communes sans aucune forme de distinction.

De partager un grand moment d'émotion à l'occasion de la remise de la décoration de l'insigne de Chevalier de la Légion d'Honneur à Madame VIGIER Yvette qui est la doyenne des femmes des maires de France, élue depuis 34 ans dans sa commune du Périgord.

Fabricia VOL. Maire

MAIRIE

CHEMINS COMMUNAUX

Certains chemins communaux (Chemin dit de l'ile, Chemin de la Falouze, Chemin des Ruchers, Chemin de la Neuve Côte) ont été programmés en avril 2021, ils ont été rénovés en 2023 à savoir : chemin dit de l'ile pour un montant de 2 160 € TTC, chemin de la Falouze pour un montant de 6 510,00 € TTC.

Ont été programmés en 2023, le chemin du Fort pour un montant de 6 382,80 € TTC, le chemin de la Vallée de la Meuse pour un montant de 7 110,00 € TTC ainsi que le chemin de la Neuve Côte qui est actuellement en cours.

Fabricia VOL, Maire

MAIRIE

VOIRIE

La Communauté de Communes du Val de Meuse Voie-Sacrée a fait part que le programme 2024 concernera les rues (Cité Sainte Barbe, Rue du Moulin, Rue de la Haie « Billemont ») en ECF (Enrobés Coulés à Froid) et le Chemin de Velines en blow-patcher

RUE DES CARMÉLITES

Afin de sécuriser l'entrée et sortie des enfants de l'école, une barrière a été mise en place par notre Communauté de Communes Val de Meuse Voie-Sacrée. Conformément à la demande de Madame la Directrice de l'école, cette rue a été sécurisée. La commande de cette barrière se fait directement via un interrupteur actionné par Madame la Directrice avant la sortie des enfants. Une temporisation a été mise en place afin que celle-ci s'ouvre automatiquement après 20 minutes. Coût de cette opération 7 000 €.

ÉGLISE FORTIFIÉE

Mise en sécurité du mur d'enceinte et création d'un accès PMR (Personnes à Mobilité Réduite). Les entreprises Léon Noël pour le gros œuvre et EGIL pour la mise en lumière (cheminement) et l'installation du tableau électrique dans l'église.

Les travaux ont débuté mis octobre et se poursuivront jusque début avril 2024.

Le mur d'enceinte va être rehaussé afin de respecter la valeur de sécurité (80 cm minimum).

Le cheminement PMR partira des escaliers pour rejoindre la porte sur la façade ouest. Montant de l'opération maîtrise d'œuvre plus travaux : 234 793,00 €, subventionné par les Fonds Européens.

Fabricia Vol, Maire

RESTRUCTURATION DES RÉSEAUX D'EAU POTABLE ET DES FORAGES

DUP (Déclaration d'Utilité Publique)

Considérant l'obligation de nous mettre en conformité avec la législation relative aux installations de production et de distribution des eaux destinées à la consommation humaine, une étude, financée à 80 %, a été réalisée sur la commune.

Celle-ci a abouti à la prise d'un Arrêté Préfectoral en date du 10 février 2020 instituant une DUP en prescrivant les obligations que la commune doit mettre en place, à savoir principalement :

- Protection du forage du FRANC BAN,
- Travaux de mise en conformité et de sécurisation des installations,
- Abandon du forage des Fours à Chaux, fortement préconisé par l'hydrogéologue agrée en matière d'hygiène publique qui a donné un avis défavorable sur son utilisation.

Cette phase a démarré en 2014 et les travaux imposés par l'Arrêté Préfectoral ont été terminés en 2023.

ÉTUDE DIAGNOSTIQUE DU SYSTÈME D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Les réseaux de la commune sont très vieillissants et connaissent des rendements très faibles dus à de nombreuses fuites. Le rendement est un rapport entre le prélèvement de m^3 d'eau dans la nappe phréatique et les m3 facturés aux consommateurs. Nous sommes depuis de nombreuses années sur une base rendement inférieurs à 30 %, alors que nous devrions être de l'ordre de 85 %.

Ce qui engendre 3 types de conséquences financières :

- Une redevance de prélèvement d'eau à verser à l'Agence de l'eau Rhin Meuse où le constat est que nous payons un surplus d'environ 2 500 € de plus que la normale,
- Une facturation d'électricité liée à la consommation de pompes installées dans les forages plus élevée,
- Un risque élevé du doublement de la redevance de prélèvement, ce qui est déjà arrivé sur 2016 (+ 9 000 €)

Ce surplus de dépenses se retrouve dans le budget de l'eau, donc avec une incidence sur le tarif du prix du m3 payé par les usagers.

L'enjeu de l'étude qui a été engagée en 2019 est double, d'une part permettre d'envisager sereinement l'alimentation en eau potable de la totalité des abonnés à partir du seul forage du FRANC BAN et d'autre part améliorer significativement les performances des réseaux.

Le déroulement de cette étude s'est fait sur 4 phases : (étude financée à 80 %)

- La phase 1 basée sur un état des lieux détaillé des réseaux, rendue en juillet 2020,
- La phase 2 basée sur un diagnostic du fonctionnement de ces réseaux, rendue en juillet 2022
- La phase 3 basée sur une campagne de mesures et de recherches de fuites, rendue en novembre 2022
- La phase 4 basée sur un plan d'actions de travaux à réaliser, rendue en juin 2023.

Une synthèse constituée des travaux à réaliser a permis de les prioriser :

- La priorité 1 permettant d'atteindre le rendement fixé par Décret du 27 janvier 2012, soit les 85 % de rendement. Coût estimatif des travaux 1 715 k€ HT, à réaliser dès à présent,
- La priorité 2 constituant des travaux à réaliser rapidement mais n'ayant pas d'impact direct sur le rendement. Coût estimatif 435 k€ HT,
- La priorité 3 constituant en des opérations de renouvellement dont l'échéance est de 10 à 20 ans, Coût estimatif 1 417 k€ HT,
- La priorité 4 correspondant à des opérations non prioritaires dont l'échéance dépasse les 40 ans. Coût estimatif 1 571 k€ HT

La majeure partie des travaux des 2 premières priorités pourrait être financée à 80 %.

Devant le risque de se voir pénaliser une 2ème fois par un doublement de la redevance prélèvement et sur le principe que l'Agence de l'Eau Rhin Meuse peut subventionner exceptionnellement et majoritairement une bonne partie des travaux des priorité 1 et 2 à hauteur de 80 %, une consultation afin de trouver un maitre d'œuvre sera lancée. Mais devant la complexité de la rédaction d'un cahier des charges et des pièces qui s'y rattachent, nous avons besoin d'un Assistant à Maitrise d'Ouvrage (AMO).

RECOURS À UNE AMO (ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE)

Le rôle d'assistance à la maîtrise d'ouvrage consiste en l'apport d'une aide technique, réglementaire ou administrative à la collectivité dans la définition et le choix des moyens à mettre en place, leur organisation et leur animation dans l'ensemble des besoins du projet : administratifs, juridiques, économiques, financiers, techniques, exploitation.

Considérant que le taux d'aide de 80 % de l'Agence de l'Eau est pérennisé jusqu'au 31 décembre 2024 sans avoir de certitude sur sa continuité au-delà, considérant que le maitre d'œuvre devra réaliser un dossier complet qui demandera quelques mois de travail afin que nous puissions le déposer auprès de l'Agence de l'eau, considérant que c'est la société BEPG qui a réalisé toute cette étude diagnostique du système d'alimentation en eau potable de la commune et donc par considérant que le coût de la prestation AMO proposé par BEPG s'élève à 12 360 € HT, financé à hauteur de 80 % par l'Agence de l'Eau, sa proposition a été retenue.
La consultation pour la recherche d'un maitre d'œuvre a été lancée en octobre 2023.

DÉROULEMENT DES TRAVAUX

La consultation sur la mission de maîtrise d'œuvre pour l'amélioration du système d'Alimentation en Eau Potable de la commune de Dugny-sur-Meuse a été lancée pour les 2 premières priorités. Le descriptif des travaux se résume sommairement comme suit :

- abandon du forage des fours à chaux, avec, en option, le démantèlement du réservoir attenant,
- remise en état du forage du Franc Ban,
- mise à niveau du réservoir de la Redoute avec la création d'un 2ème réservoir,
- amélioration de la Défense incendie par redimensionnement des réseaux,
- réduction des fuites dans divers secteurs de la commune.

Cette mission de maîtrise d'œuvre sera majoritairement aidée à hauteur de 80 %.

Jean Marie BRENNER, 1er Adjoint
Fabricia VOL, Maire

MAIRIE

NOUVEL EFFONDREMENT

Suite à un nouvel effondrement au 62, Rue de Landrecourt sur le trottoir dans l'alignement des trois survenus en 1999, 2016 et 2019, nous avons immédiatement fait le nécessaire auprès de la DDT 55 Services Risques qui a immédiatement prévenu le BRGM. Ils se sont rendus sur place et il a été convenu de réaliser un passage caméra à des fins d'expertise du vide et de l'évaluation de la méthode de comblement. L'attache du bureau d'études géotechnique GEXPLORE, a été prise par la DDT, pour le passage caméra et le devis est d'un montant de 2 628 € TTC pris en charge à 100 % par la DDT. Les travaux de comblement seront à faire réaliser par une entreprise spécialisée après les conclusions du passage caméra, ils pourront être subventionnés à hauteur maximum de 80 %.

Fabricia VOL, Maire

MAIRIE

RECOUVREMENTS

Pour rappel, toutes personnes rencontrant des difficultés peuvent prendre contact auprès de la trésorerie municipale afin d'étudier avec eux un échéancier de paiement.

BUDGET PRINCIPAL :

Le budget principal fait ressortir un reste à recouvrer de 42 984,93 € pour la période de 2010 à 2022 dont quatre dossiers de 2010, 2013, 2017 et 2018 sont en surendettement pour un montant total de 34 842,80 €.

BUDGET EAU :

Au 9 février 2022, le budget eau faisait apparaître un reste à recouvrer de 11 824,90 € pour la période de 2015 à 2021. Après la reprise de ce budget et en lien avec la trésorerie, le reste à recouvrer au 28 février 2022 n'était plus qu'à 3 534,98 €.

BUDGET FORET :

Au 9 février 2022, le budget forêt faisait apparaître un reste à recouvrer de 138,00 € pour la période de 2017/2018. Le reste à recouvrer a été réglé au 28 février 2022 en lien avec la trésorerie.

Jean-Marie BRENNER, 1er Adjoint
Fabricia Vol, Maire

MAIRIE

TRAVAUX DEUXIÈME TRANCHE RUE DES PRÉS *(LIEU DIT DE LA RAISSE)*

Les travaux ont été réalisés pour un montant de 119 910,00 € TTC. Nous sommes en attente de la réception des travaux concernant la place de retournement pour lequel le lampadaire n'est toujours pas en place.

Fabricia VOL, Maire

MAIRIE

BÂTIMENTS COMMUNAUX

La porte de sortie arrière du Centre Social a été remplacée pour un montant de 3 057,29 € TTC et le remplacement du frigo pour un montant de 399,00 € TTC.

La salle des Fêtes a vu également le remplacement du congélateur pour un montant de 3 228,00 € TTC ainsi que la réfection peinture pour un montant de 5 703,23 € TTC, la pose des dalles de la grande salle pour un montant de 1 560,00 € TTC ainsi que le changement de la vaisselle pour un montant de 2 939,28 € TTC.

Fabricia VOL, Maire

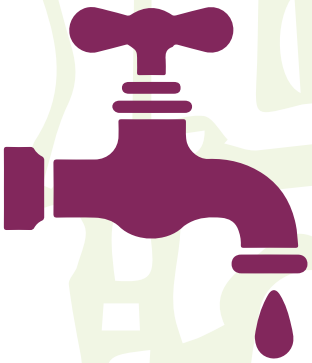

RÉPARATION DES FUITES SUR LE RÉSEAU D'EAU

Afin d'éviter la perte d'eau sur les réseaux fuyards, nous sommes intervenues afin de réparer plusieurs fuites, à savoir : rue de Saint Mihiel pour un montant de 1 579,32 € TTC, rue René Jacques (deux fuites) pour un montant de 629,52 € TTC et 817,33 € TTC, rue des Acacias pour un montant de 598,56 € TTC, rue Raymond Parmentier (bas du village) pour un montant de 2 684,77 € TTC.

RÉSERVOIR FRANC BAN

La société Véolia est intervenue pour une réparation sur une fuite de l'injection de chlore pour un montant de 470,00 € TTC et changement du robinet pour un montant de 178,79 € TTC. La société EGIL est intervenue afin de remplacer le démarreur de l'armoire de commande pour un montant de 3 972,00 € TTC.

Fabricia VOL, Maire

CÉLÉBRATION DE LA FÊTE NATIONALE LE 13 JUILLET 2023

Cette manifestation, organisée par la commune, a été préparée par les bénévoles des associations ainsi que les membres du conseil municipal et le personnel de la commune pour la mise en place des chapiteaux de la restauration, de la buvette et de l'orchestre.

La restauration et la buvette, tenues par l'association « LA RAVANE », ont eu un grand succès tout au long de la soirée.

L'orchestre Luc Mathieu, qui a animé cette soirée, a bien géré la musique pour une population des plus jeunes aux plus anciens.

Des lampions ont été distribués aux enfants qui ont défilés ensuite sur le chemin blanc.

Un tournoi de pétanque avait été organisé comme les années précédentes.

Le temps était clément, à 23 h, les premières gerbes du feu d'artifice ont illuminé le ciel pour un spectacle haut en couleur et musical, le public était enchanté et a pu finir cette soirée par quelques pas de danse.

Manifestation réussie, qui a fédéré les Dugnysiens et Dugnysiennes.

Alain Lombard

LA FLAMME SACRÉE

Partie de Paris lundi 30 octobre 2023, la Flamme Sacrée est arrivée à Verdun comme prévu le mercredi 1er novembre 2023 en fin d'après-midi. Elle a été convoyée par une douzaine de relayeurs jusqu'au Monument à la Victoire et aux Soldats où une cérémonie a eu lieu. Chaque jour à 18h30, pour ne pas qu'elle s'éteigne, la flamme est ravivée par des associations d'Anciens Combattant.

Une commémoration un peu particulière puisque cette année marque le Centenaire de la Flamme. Symbole du Sacrifice des Soldats Morts Pour la France pendant la Première Guerre Mondiale, elle a été allumée pour la première fois par André Maginot, ministre de la Guerre, le 11 novembre 1923 et crépite depuis ce jour sous l'Arc de Triomphe sur la tombe du Soldat Inconnu.

Comme chaque année, la Flamme Sacrée a été partagée avec la plupart des communes voisines le vendredi 10 novembre au pied du Monument de la Victoire, pour cette occasion les élèves de l'école de Dugny ont été invités à assister à cette cérémonie émouvante et fortement chargée en symboles, c'est Arthur qui a eu le plaisir d'aller récupérer la flamme afin de la ramener au village pour la cérémonie du 11 novembre. Un grand merci à lui pour son engagement.

Karine HELMINGER
Adjointe

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

Madame le Maire, le président des anciens combattants avec le porte drapeau, les autorités civiles et militaires, pompiers, conseillers municipaux et aussi une part importante de la population avec les enfants se sont rassemblés au pied du monument aux morts pour commémorer l'Armistice de 1918.

Madame le Maire a fait lecture du message de Sébastien Lecornu, ministre des armées et Patricia Mirallès, secrétaire d'état auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la mémoire rappelant notamment que le 11 novembre est dédié à tous ceux qui sont tombés pour défendre notre nation, notre liberté et nos valeurs.

Ce fut une cérémonie de recueillement marquée par un dépôt de gerbes au monument aux morts.

Les enfants de l'école de Dugny conduits par leur enseignante, ont chanté l'hymne national.

Moment d'émotion, M. André Kuntz , petit fils de Georges Kuntz mort au combat en 1916 sur la terre Meusienne à Dombasle-en-Argonne et inscrit sur notre monument, a relaté à l'assemblée le souvenir de son grand-père. M. Georges Kuntz repose à la Nécropole Nationale de Brocourt. M. André Kuntz a ressenti beaucoup d'émotion lors de la cérémonie au monument aux morts et nous remercie de l'accueil que nous lui avons réservé.

Cette manifestation a été suivie par un vin d'honneur et par la distribution de friandises aux enfants, offert par la municipalité.

Alain Lombard
Conseiller municipal

INFO

ÉTAT CIVIL

DÉCÉS EN 2021

Civilité	Nom de famille	Prénoms	Date de décès
M.	GEHIN	René, Léon	22/06/2023
M.	GEORGE	Claude, Ernest	11/07/2023
M.	ANTOINE	Pierre, Louis	30/08/2023
M.	HUMBLET	Bernard, Jean	03/10/2023
M.	BÉCHAMP	Pierre	22/10/2023

MARIAGE 2021

Nom de famille	Prénoms	Date du mariage	Nom Conjoint(e)	Prénom Conjoint(e)
BERNARDI	Francis, Pierre	21/01/2023	FERRY	Bernadette, Marie, Michèle
DÉMISSY	Sylvain, Yannick	27/05/2023	LANCE	Dominique, Isabelle
RENAUX	Jérémy, Daniel	09/09/2023	FORSBACH	Cindy, Céline

NAISSANCE 2023

Nom de famille	Prénoms	Date de naissance
NDINGA	Inaya, Marie, Cécile	24/01/2023
HACQUIN	Constance, Célestine, Chloé	10/02/2023
DUFOUR	Léonard, Stéphane, Philippe	24/03/2023
HOCHET BZYMEK	Marcel	21/05/2023
MAYON	Hinata, Amandine, Josiane	11/07/2023
MAYON	Sacha, Louis, Michel	11/07/2023
BROGGI	Elia	16/07/2023
DUPRÉ	Maloé	13/08/2023
JEANNESSON	Ambre	20/09/2023
ARCÉSILAS HARNOIS	Jade	30/09/2023

LE MOT DE L'OPPOSITION

Nous avons demandé à Madame le Maire par mail en date du 22 septembre la nécessité, pour des raisons évidentes de sécurité, de refaire le chemin qui mène aux antennes, à droite en sortant du village côté Landrecourt. Il s'agit des 200 m qui longent les fermes et qui est en mauvais état (crevasses, trous, bosses...). Nous ne pouvons que nous féliciter d'avoir été entendus puisque les travaux demandés viennent d'être réalisés! La célérité avec laquelle ils ont été lancés est sans précédent, faisant l'impasse, et nous ne pouvons que le regretter, sur toute concertation en commission travaux ou conseil municipal ainsi que recherche de subvention comme nous l'avions suggéré.

Autre motif de satisfaction : après plus d'un an d'effort l'opposition a enfin obtenu que Madame le Maire fasse retirer les deux véhicules qui stationnaient indûment à Billemont depuis trois ans. Nous veillerons à ce que la facture soit bien adressée au contrevenant et pas supportée par la collectivité !

Deux bonnes nouvelles en un mois, c'est Noël avant l'heure !

Et puisque c'est d'actualité nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année.

Les Membres de l'Opposition :
Ghislaine VAILLANT, Francis TOUSSAINT, Claude ROUX, Karine HELMINGER, Arnaud DUBAUX et Alain RAKETAMANGA

RAIL AVENIR

INTERMODALITÉ : QU'EST-CE QUE ÇA VEUT DIRE ?

Qu'est-ce qu'on entend par intermodalité ?

En matière de transport, intermodalité signifie la manière dont plusieurs modes de transport se connectent, c'est-à-dire sont mis en correspondance.

Peut-on donner quelques exemples ?

Il s'agit de voir, par exemple, comment l'horaire d'un bus permettra la correspondance avec un train qui arrive à une heure précise en gare d'une commune. A titre d'exemple : les bus SNCF qui assurent désormais la liaison Châlons-en-Champagne/Verdun ont-ils des horaires qui correspondent bien ou pas bien avec les trains à destination de Paris Est ou de Reims.

Autre exemple : un service de taxis est-il assuré systématiquement dans les communes qui bénéficient d'une gare et de plusieurs arrêts de trains par jour.

Qui est chargé d'organiser la mise en place de l'intermodalité ?

Plusieurs institutions sont concernées par l'organisation de l'intermodalité. Il y a d'abord la Région Grand Est qui est l'Autorité de l'Organisation des Transports sur tout l'espace régional (A.O.T.). Il y a ensuite le Communautés de communes qui prennent la compétence « transport » et les communes membres. Enfin, il y a les sociétés de transport et en premier lieu la SNCF, mais aussi les compagnies de transport par bus, les taxis, les organismes loueurs de vélos. On peut imaginer que l'institution la plus concernée soit la commune. La commune a en effet la responsabilité de la qualité de vie de ses habitants mais aussi de son attractivité surtout si elle a une vocation touristique. Si la commune dispose d'une gare et d'un trafic SNCF important, comment les voyageurs peuvent-ils accéder aus différents services de la ville, tels un centre commercial ou l'hôpital ?

Est-ce que l'intermodalité fonctionne bien ? Quelles améliorations peut-on imaginer ?

Il y a sans doute beaucoup à faire en la matière. Pour reprendre l'exemple de la correspondance entre train et bus à Châlons-en-Champagne, beaucoup d'améliorations pourraient être apportées mais cela suppose de mettre plus de bus en circulation. D'autre part, l'usage du vélo est encore peu développé dans la Région. Pourtant, on pourrait imaginer qu'un service de location de vélos soit mis à disposition dans les gares de Verdun et Châlons-en-Champagne.

LE VÉLO PEUT-IL PARTIELLEMENT REMPLACER LA VOITURE EN MILIEU RURAL ?

L'usage du vélo commence-t-il à se développer en milieu rural ?

Oui, l'usage du vélo commence à se développer en milieu rural. En témoignent la volonté d'élus de certaines communautés de transformer d'anciennes voies de chemins de fer en voies vertes destinées aux piétons ou à la circulation des vélos. Lés élus de certaines communes procèdent également à l'aménagement de bordures de rivières de façon à permettre la circulation des vélos.

Peut-on faire mieux ?

Oui, mais pour cela, il faut distinguer deux usages du vélo : un usage de loisirs et un usage de transport de la vie quotidienne susceptible de se substituer à la voiture. Or, en l'état actuel, les élus ruraux considèrent essentiellement le vélo comme un instrument de loisirs.

Certaines communautés de communes ont-elles déjà pris cette direction ?

Oui, la plus célèbre d'entre elles est la Communauté d'agglomération de La Rochelle. Depuis plusieurs années La Rochelle a fait du vélo le mode déplacement privilégié pour les habitants du territoire. La communauté de La Rochelle place le vélo comme moyen de transport à privilégier avant les transports en commun du type bus ou tramway et bien sûr, le moyen privilégié qui doit se substituer à la voiture.

Pourquoi les élus ruraux ne vont-ils pas dans cette direction ?

Tout d'abord parce que ce n'est ni dans leurs têtes, ni dans l'air du temps. L'exemple de La Rochelle montre qu'il faut d'abord une volonté politique pour agir en ce sens. Sur un plan pratique, le principal obstacle au développement du vélo, c'est la sécurité. Les cyclistes et conducteurs de motos sont les premières victimes des accidents de la route et en constituent la part la plus importante. Pour assurer la sécurité d'une circulation à vélos, il faut des voies dédiées, c'est-à-dire des voies exclusivement réservées à cette circulation et évidemment cela a un coût. Un coût politique d'abord, car vouloir développer le vélo, cela passe nécessairement par une restriction de la circulation des voitures. Une telle option suppose de faire face à toute une série de résistances et donc beaucoup de pédagogie. Et bien sûr un coût financier que les communautés de communes ne sont pas toujours en mesure d'assumer.

Que faire pour avancer dans cette direction ?

Il faut rappeler que l'entretien des voies départementales relève des Conseils départementaux et celui des voies communales de la commune, voire de la Communauté de communes. On peut imaginer que si une volonté politique se dégageait au sein des Conseils départementaux d'aller dans ce sens, un plan pluriannuel d'aménagement des voies d'un certain nombre de territoires permettant le développement de la circulation des vélos pourrait s'envisager.

POURQUOI VOULOIR RÉTABLIR LA LIGNE DE CHEMIN DE FER REIMS / CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE/VERDUN ?

Quand et pourquoi cette ligne a été fermée ?

Petit rappel : la ligne de Saint-Hilaire-au-Temple à Hagondange desservant Châlons-en-Champagne, Sainte-Menehould et Verdun, dite ligne 5, a été fermée en décembre 20013 sur décision de la SNCF. Raison principale invoquée : la non rentabilité de la ligne. Cette décision fut prise malgré l'opposition de nombreux élus, de citoyens et de cheminots très mobilisés contre cette fermeture. Depuis plusieurs années, des cheminots dénonçaient les horaires inadaptés et le manque chronique d'entretien de la ligne qui rendaient sa fermeture inéluctable.

Pourquoi vouloir la rouvrir aujourd'hui ?

L'association Rail Avenir, qui milite pour cette réouverture, invoque deux enjeux essentiels :

- La lutte contre la désertification du milieu rural. La qualité de moyens de transport est un facteur décisif dans l'attractivité et le développement d'un territoire. La disparition des moyens de transport en commun, dont la fermeture des lignes secondaires de chemin de fer fait partie, contribue au déclin des zones rurales. L'Argonne en sait quelque chose. Combien de villages aujourd'hui sont dénués de tout mode de transport lleen commun hormis les transports scolaires. L'investissement dans des infrastructures de transport collectif est un facteur de redynamisation incontournable

- Le deuxième enjeu concerne la lutte contre le réchauffement climatique. On sait que le train est le moyen de transport le moins émetteur d'oxyde de carbone, sous réserve … que les trains aient un bon taux de remplissage. L'offre de train doit donc être attractive.

Si la ligne venait à être rétablie, comment la rendre attractive ?

Selon Rail Avenir, le rétablissement d'un train de voyageurs entre Reims, Châlons et Verdun ne peut être envisagé que si ce train constitue une véritable alternative à la voiture, qu'elle soit à moteur thermique ou électrique. La ligne rétablie devrait donc répondre aux besoins de transport de ceux qui travaillent, qui ont besoin de se soigner, de faire des courses, d'aller au cinéma, de voir des amis …, bref, répondre aux besoins liés à la vie quotidienne des habitants des territoires traversés. Cela signifie plus de trains dans les deux sens, des points d'arrêt plus nombreux et des horaires adaptés à la vie des gens, notamment concernant les rythmes du travail.

La réouverture de la ligne a-t-elle des chances de se faire un jour ?

Côté négatif, les arguments ne manquent pas. Une partie de la voie est en très mauvais état et les travaux nécessaires à sa remise en service coûteront fort cher. Certains élus rêvent de la voir en partie transformée en voie verte. Enfin, la SNCF n'est pas un partenaire facile. Côté positif : un tronçon de la ligne est toujours disponible pour le frêt. Dans toutes les régions de France, des élus et des citoyens se mobilisent pour la réouverture des petites lignes. Enfin, en mars 2021, un document « Grenelle : neuf engagements pour les mobilités en Lorraine » signé du Préfet de Région et du Président de la Région Grand Est prévoit de préserver les lignes fines de desserte du territoire et la ligne 5 en fait partie.

LE TRANSPORT À LA DEMANDE

De quoi s'agit-il ?

Le transport à la demande consiste à la mise en place d'un service de transport fonctionnant à partir des demandes des habitants d'un territoire. Ce type de service s'organise en général .à l'échelle d'une Communauté d'agglomération ou d'une Communauté de communes.

Pourquoi ce type de service se met-il en place ?

La raison essentielle est simple à comprendre : c'est la disparition progressive des transports en commun en milieu rural. Dans la plupart des territoires ruraux, le service public de transport en commun se résume souvent au transport scolaire (qui peut être accessible aux habitants selon les départements). Or, de nombreux habitants qui ne possèdent pas de voiture ou d'autres moyens de transport motorisé, sont assignés à résidence. Pourtant, qu'il s'agisse de se rendre à son travail, de faire des courses, de se soigner, d'aller voir de la famille ou des amis, de participer à un événement culturel (cinéma …) …leur besoin de se déplacer est récurrent. Les personnes âgées et isolées sont particulièrement vulnérables à ce sujet. Et, en la matière, les solidarités familiales ou de voisinage ont leurs limites.

Existe-t-il plusieurs formes de réponses de transport à la demande ?

Oui, plusieurs types de réponses ont été mis en place par des Communautés d'aagglomération ou de communes :

1/ La Comcom achète un ou plusieurs véhicules, conduits par du personnel de la Commcom et répond aux demandes individuelles de transport des habitants. Lorsque ce type de services est mis en place, il est accompagné d'un cahier des charges et d'un règlement. Sont définies notamment les conditions de recevabilité des demandes, par exemple, elles doivent être formulées dans un certain délai. De même, le règlement fixera le niveau de participation financière permettant aux habitants de bénéficier du service. Très souvent, il s'agit d'un tarif forfaitaire unique non lié à la distance.

2/ Variante du système précédent la Comcom achète un véhicule de type minibus et organise un transport collectif des habitants à bas coût pour certaines occasions. Par exemple, permettre aux habitants d'aller chaque semaine faire leurs courses au marché local ouvert dans une commune voisine, voire un supermarché.

3/ A Suippes, la Comcom a acheté un bus conduit par un salarié de la Comcom, qui assure le transport des enfants et des jeunes de toutes les communes membres pour se rendre à leurs activités sportives et de loisirs et notamment la piscine

4/ A Sainte-Menehould « Mosaic », agissant comme centre social auprès des communes membres de la Communauté de communes de l'Argonne champenoise, a mis en place un service de transport solidaire à la demande. L'organisation de ce service a été confiée à « ATCHOUM », société spécialisée dans ce type de services auprès des collectivités locales. Le fonctionnement est le suivant. Des conducteurs bénévoles, répondant à certains critères, sont recrutés. Ils sont rémunérés pour un transport effectué sur la base des kms parcourus à un faible taux. Les demandeurs de transport font leur demande via internet ou par téléphone. Atchoum assure la mise en correspondance Demandeurs/Conducteurs et les réglements financiers. 20 conducteurs bénévoles assurent actuellement le fonctionnement du service

5/ Des Comcom mettent à disposition des vélos électriques ou des scooters pour faciliter l'emploi des jeunes.

Quels sont les freins à la mise en place de ce type de service ?

Le financement. Surtout lorsque la Comcom met à disposition du personnel pour conduire des véhicules. Les Comcom qui ont choisi la compétence « transport » peuvent faire appel à la Région.

UN GRAND BOL D'ART

Notre association existe depuis 2010 et rassemble actuellement 2 activités :
Le théâtre amateur adulte depuis ses débuts, plus récemment le Yoga gym douce Séniors.
Voici une brève présentation de nos animations.

LE THÉÂTRE

L'Animateur, Freddy EGNER-BALIZEAUX, anime l'activité depuis Septembre 2011, les répétitions ont lieu les Lundis, à partir de 19h30.

C'est une activité qui demande de la rigueur, de la régularité, mais qui apporte des moments de convivialité, de partage, d'ouverture aux autres et de complicité entre tous. Permettant ainsi un épanouissement personnel et une valorisation de l'estime de soi.

Le spectacle de l'an dernier « le blouson du cuir » a été joué devant environ 400 personnes sur 4 week-end, nous remercions d'ailleurs notre public local toujours aussi nombreux.

4 nouveaux comédiens ont rejoint notre troupe.

Nous préparons une nouvelle pièce « L'extraterrestre » que nous prévoyons de jouer à Dugny les 6 et 7 avril. Nous espérons jouer dans plusieurs villages Meusiens.

LE YOGA-GYM DOUCE POUR LES SENIORS

Ce cours est adapté quel que soit l'âge et les possibilités physiques de chacun. Les séances se pratiquent debout et assis sur une chaise.

Vous serez invités à recharger vos batteries dans la détente et la convivialité avec des techniques de respiration, d'échauffement et des postures aménagées suivant vos aptitudes.

La séance se déroule en douceur, avec vigilance, ce qui permet à toutes et tous de progresser à son rythme. Il en découle une sensation de bien-être et de calme, de paix intérieure. C'est finalement un moment de retrouvailles avec soi-même qui vous est proposé.

Les séances se déroulent au Centre Social de Dugny sur Meuse le mardi de 10h à11h15.Une séance de découverte vous est proposée, contacter Véronique Millard au 06 65 75 59 01

Les membres de l'association un grand bol d'Art vous souhaite une belle fin d'année.

LE CLUB QUESTIONS POUR UN CHAMPION DE DUGNY

OÙ ET QUAND ?

Né en 2000, seul club de Meuse, rappelons-le, le club a une activité régulière à la Maison des Associations : tous les vendredis à 20h30 et depuis la rentrée 2023 un mercredi par mois à 14h30.

AVEC QUI ?

Nos membres fidèles et de nouveaux adhérents : ces derniers viennent tester et nous restent puisqu'on s'y amuse sans jouer les « savants » : buzzers comme à la télé, questionnaires maison ou issus d'autres clubs, à tour de rôle. Mais pas de crainte à avoir, on ne révise rien, on vient avec ce qu'on sait …ou pas !

NOS « EXTRAS »

Un grand moment dans l'année nous met en ébullition, c'est notre grand tournoi de printemps à la Salle des Fêtes : participants chevronnés et stars des jeux télévisés viennent s'affronter de toute la France, c'est à nous d'être à la hauteur pour organiser cette journée. En 2024, il aura lieu dimanche 21 avril.

De notre côté, ceux qui le désirent dans notre club vont participer à d'autres tournois dans la région et récoltent quelques lauriers.

Voilà un aperçu de nos activités, n'hésitez pas à nous rejoindre, le club recrute !

À vendredi prochain…

APE

L'association des parents d'élèves de Dugny-sur-Meuse continue de mener ses actions à bien pour le plus grand plaisir des élèves de l'école. Tous les parents, bénévoles au sein de l'association, se donnent à 100% pour faire de chaque événement un moment unique et inoubliable. Sortie cinéma, vente de bougies parfumées et de brioche, et Summer party pour signer la fin de l'année scolaire cet été avaient été organisées d'une main de maître par une équipe de parents d'élèves dynamiques et remplie de bonne humeur. Et nous ne pouvons que les remercier pour leur bonne volonté.

Pour cette rentrée 2023-2024, un nouveau bureau a été voté.

Nous avons organisé le défilé d'Halloween en octobre, défilé qui a rencontré un franc succès avec près de 150 personnes présentes pour l'occasion suivi d'un goûter. Nous tenions à remercier les habitants du village pour avoir joué le jeu et gâter nos enfants comme ils l'ont fait.

De grands projets sont à venir en partenariat direct avec la directrice de l'école et les maîtresses : une vente de chocolats et un atelier d'art floral sont prévus pour décembre.

En 2024, le fil conducteur de nos actions est placé sous le signe des Jeux Olympiques.

Sont à venir : un cross pour ELA (date encore à définir), une bourse aux vêtements (dimanche 4 février 2024), le défilé de carnaval (le samedi 30 mars 2024), une journée en compagnie des pompiers (courant avril ou mai) et des olympiades (le vendredi 28 juin) pour une fin d'année scolaire sportive.

Notre association a besoin de soutien et d'idées nouvelles.

>> N'hésitez pas à nous les soumettre en adressant vos messages à apedugny55@gmail.com

AS DUGNY

Après la pause estivale, l'AS Dugny a repris ses activités début septembre.

Pour la partie danse, l'animation est comme l'année dernière assurée par Martin. Cette année, avec la venue de nombreux débutants, Martin propose 2 cours différents, de 19h à 20h pour les moins aguerris et juste après pour les confirmés.

Pour la partie Step et Gym, reprise des cours avec Sandrine avec une légère baisse des effectifs.

Nous retrouverons les pratiquants des 2 activités lors d'un cours commun le mercredi 20 décembre, puis nous dégusterons la traditionnelle buche de noël.

Pour la partie Judo, nous avons une hausse chez les petits comme chez les grands. Les cours sont toujours dirigés par Cédric, avec l'aide de quelques judokas confirmés.

Nous avions repris un peu plus tôt pour pouvoir organiser la sortie à Bar-le-Duc, sur l'itinéraire des Champions. Cette animation, organisée par le comité Meuse de Judo, a permis au 9 judokas du club qui ont pu se rendre à la nouvelle de La Barroise, de faire la connaissance des champions de l'équipe de France. Ils ont découvert grâce aux champions de nouvelles techniques et un autre apprentissage. Ils ont pu échanger avec les champions et surtout faire des photos et avoir des autographes. Les jeunes judokas sont repartis de cette après-midi avec des étoiles dans les yeux.

Un grand bravo aux 3 jeunes qui ont participé au Grand Prix Benjamin à Saint-Mihiel à la fin du mois d'octobre qui était ouvert à tous les départements. Matéo termine à une très belle 3ème place sur 34 participants, Lisa et Camille n'ont pas été classées. En plus de participer à la compétition, Matéo et Lisa se sont rendus à un stage de perfectionnement de 2 jours à Saint-Mihiel pendant les vacances de la toussaint. Ils ont pu améliorer leur technique avec des jeunes des clubs meusiens et mosellans.

D'autres compétitions et animations sont à venir pour les plus jeunes en espérant que le club soit bien représenté.

Dans une démarche écologique, la ligue Grand Est de judo lance une grande récolte de kimono.

En triant dans les affaires du club, nous avons déjà donné 35 kimonos, si toutefois dans vos armoires vous retrouvez des vieux kimonos, nous pouvons les récupérer les mardis, pendant les heures de cours de judo.

FC DUGNY

Nos bénévoles

Les effectifs en progression.

En cette fin d'année 2023, le club compte un total de 136 licenciés. Une augmentation de plus d'une trentaine de personnes depuis la saison dernière.

Le FC Dugny est reparti pour cette nouvelle saison avec 3 équipes seniors, au lieu de 2 habituellement, qui se répartissent dans les 3 niveaux du district Meuse.

Le nombre de jeunes de 5 à 15 ans, jumelé avec nos voisins de Dieue est resté stable puisque 80 enfants gravissent dans les différentes catégories du club.

3 équipes U7, 4 équipes U9, 2 équipes U11, 2 en U13 et 1 en U15, défendent les couleurs du club, tous les samedis.

Cette année, une équipe féminine séniors a pris naissance et débutera son championnat à partir de janvier 2024. Vous pouvez toujours vous y inscrire.

Pour accompagner toutes ces équipes, je remercie les éducateurs qui prennent de leur temps pour inculquer leur savoir sur la pratique du football, à ces jeunes.

Nouvel équipement pour nos U15.

Abeille Assurances habille notre équipe U15.

Nous pouvons remercier Delphine Gauvain, responsable de cette agence, pour son partenariat avec le club. Delphine est un sponsor de longue date, puisqu'elle nous accompagne depuis plusieurs années par différents moyens. Nous retrouverons cette assurance sur notre calendrier annuel, qui sera distribué prochainement.

Manifestations organisées en 2023 :

Un loto en mars avec une forte affluence.

Une brocante en mai avec nos habitués.

En juin, la fête des écoles de foot, avec la journée nationales U7, U9, et la journée départementale des U11 à 5, tout cela en partenariat avec le district Meuse. Grande réussite car 100/100 des clubs du Nord Meusien ont répondus présents. Pas moins de 500 enfants ont foulés ce jour, la pelouse du stade Raymond Lhoist.

En juillet, notre grand événement que fut le 70^{éme} anniversaire de notre club, fut une réussite.

Sur ces 2 jours, plus de 1000 personnes, ayant appartenus, à un moment, ou un autre au club, n'ont pas eus peur de braver des kilomètres, de retaper dans le ballon, pour le plaisir de tous, ou de se retrouver sous notre chapiteau pour un repas dansant animé par Joseph Nocilla.

C'est à cette occasion, que notre éternel n°10, » Cheucheu » a décidé de prendre sa retraite footballistique. Merci à lui, pour toutes ses années passées au club.

La fête s'est clôturée avec un match de gala, opposant les vétérans de Nancy contre notre équipe première.

Je terminerai par remercier les partenaires financiers pour ces journées, mais également la soixantaine de bénévoles qui se sont investis, durant plusieurs mois pour embellir notre stade, pour organiser ces journées, et de leur présence durant de ces 2 jours.

Le Président
Alain Boccalini

U15-Abeille

Équipe féminine sénior

Cheucheu

LES AINÉS DE DUGNY

L'année 2023 s'achève et l'association des Ainés de DUGNY présente le bilan qui s'avère assez chargé avec : L'assemblée générale, une représentation théâtrale par la troupe de REMBERCOURT, le repas de printemps, un séjour d'une semaine à PORT-BAIL en Normandie, une journée "détente" barbecue rassemblant les cinq clubs Génération mouvements des communes voisines, une journée culturelle sur BAR-LE-DUC avec notamment la visite du conseil départemental, et pour finir cette année une journée choucroute avec Loto.

Sans oublier, bien sur les activités hebdomadaires du jeudi après-midi.

Le nombre d'adhérents de l'association ne cesse d'augmenter et le programme 2024 est déjà bien rempli.

Le conseil d'administration et le bureau se tiennent à la disposition des personnes qui désirent avoir un complément d'information.

Notre assemblée Générale se déroulera le 21 janvier 2024 à 10h30 en la salle des fêtes de DUGNY.

Bonne année 2024 à Toutes et à tous

Le Président Christian DURIEUX.
Tel : 06 85 76 48 01 - Courriel : durieuch@hotmail.fr

DUGNY FÊTES ET LOISIRS

PROGRAMME 2024

> Loto de la st Valentin	17 février
> Moule frites	13 avril *(avec l'orchestre Luc Mathieu)*
> Théâtre	4 mai
> Rallye	5 mai *(présence de 1 ou 2 goélettes permettant aux personnes a mobilité réduite de participer à la manifestation)*
> Foire aux puces	16 juin
> Pétanque	…
> Loto de la rentrée ou autre	21 septembre
> AG	4 octobre
> Loto de la st Nicolas	7 décembre
> Spectacle de la st Nicolas	8 décembre

BENEVOLAT ANIMATION CONVIVIALITE
DUGNY FETES ET LOISIRS

Dugny Dfl

Tous les membres de l'association Dugny Fêtes et Loisirs se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2024.

La présidente Nadège Meynckens

COMMUNE DE
DUGNY SUR MEUSE

6 Place de la République
55100 Dugny-sur-Meuse
03 29 85 70 54
www.mairiedugny55.fr